



Vous souhaitez pratiquer ou reprendre une activité sportive ?

Les kinésithérapeutes de la Maison Sport Santé Biret (MSS) vous accompagnent et vous conseillent dans votre pratique ou reprise d'activité physique et sportive à des fins de santé ou de bien-être quel que soit votre âge.

**Pour pérenniser la dynamique engagée
avec la Maison Sport Santé, vous rencontrerez
les associations sportives de la ville de Châtillon.**

**La Maison Sport Santé Biret, un outil d'égalité
des chances et d'accès au droit
à la santé par le sport !**

Maison Sport-Santé Biret
63 avenue de la Division-Leclerc
92320 - Châtillon
01 85 74 55 61
mss.biret@gmail.com



Votre prise en charge s'organise en 3 étapes !

Un parcours en trois étapes pour optimiser et sécuriser votre activité physique en lien avec votre médecin.

ÉTAPE 1

Questionnaire médical en ligne et bilan médical chez le médecin de votre choix



Une fois votre rendez-vous pris auprès du médecin de votre choix, préparez votre consultation et gagnez un temps précieux en saisissant vos antécédents, en déclarant vos symptômes et en précisant votre hygiène de vie préalablement à votre examen sur le questionnaire en ligne (cf QR code).
Apportez la clé numérique ou le questionnaire à votre médecin afin qu'il complète les informations.

ÉTAPE 2

Contactez la Maison Sport-Santé Biret

63 avenue de la Division Leclerc, 92320 Châtillon
Inscription : 01 85 74 55 61 / mssbiret@gmail.com
Un bilan de condition physique et un entretien de motivation seront réalisés en amont des séances passerelles.

ÉTAPE 3

Participez aux séances adaptées à tous les profils (personnes sédentaires et/ou atteintes de maladies)

Rencontrez les acteurs du sport du territoire châtillois.

Bilan initial
+ Entretien
de motivation :
100€

séances
individualisées :
10€ par séance

Tarif spécial pour les
Châtillonnais grâce
au CCAS :
5€ par séance

Châtillon, Terre de sport santé pour tous !

